

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

L'UXEL'LOTOISE 2026

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Cyclotourisme • VTT • Gravel • Marche

Samedi 09 Août 2026 – Vayrac (46)

Organisateur :	Guidon Vayracois – Association Loi 1901
Président :	Gérard Gouygou
Adresse :	28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac
Téléphone :	06 52 54 09 05
Email :	contact@guidonvayracois.fr
Site web :	www.guidonvayracois.fr
Affilié :	Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)

■ ■ DOCUMENTS OBLIGATOIRES LE JOUR DE L'ÉPREUVE

- Licenciés FFCT / FFC : copie de la licence en cours de validité
- Non-licenciés : certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition ou en loisir + attestation d'assurance
- Mineurs (- 18 ans) : autorisation parentale signée obligatoire + pièce d'identité du responsable légal
- Tout participant doit présenter une pièce d'identité valide.

Ce règlement s'applique à tous les participants de l'épreuve. L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

L'Uxel'Lotoise est une randonnée cyclo-sportive et de pleine nature organisée par le **Guidon Vayracois**, association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). L'épreuve se déroule sur les routes et chemins du département du **Lot (46)**, dans les paysages de la vallée de la Dordogne.

Date :	Samedi 09 Août 2026
Lieu :	Vayrac – Lot (46)
Départ :	Place du 11 Novembre 1918, 46110 Vayrac
Arrivée :	Place du 11 Novembre 1918, 46110 Vayrac
Horaires :	Inscriptions et retrait des dossards : à partir de 07h00 Départ Cyclo / VTT / Gravel : 07h30 Départ Marche / Trail : 08h00

ARTICLE 2 – PARCOURS ET DISCIPLINES

L'épreuve propose **10 parcours** répartis en quatre disciplines. Chaque parcours est balisé la veille et le matin de l'épreuve. Une trace GPX est disponible en téléchargement sur **www.guidonvayracois.fr**.

Discipline	Distance	D+ (m)	Niveau	Départ
■ Cyclo-Route	118 km	1 400 m	Expert	07h30
■ Cyclo-Route	116 km	1 650 m	Sportif	07h30
■ Cyclo-Route	66 km	850 m	Intermédiaire	07h30
■ Cyclo-Route	30 km	350 m	Découverte	07h30
■ VTT	59 km	1 250 m	Difficile	07h30
■ VTT	47 km	970 m	Intermédiaire	07h30
■ VTT	38 km	780 m	Facile	07h30
■ Gravel	56 km	1 120 m	Sportif	07h30
■ Gravel	45 km	900 m	Découverte	07h30
■ Marche/Trail	15 km	180 m	Tous niveaux	08h00

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif. Le balisage fait foi. Tout parcours peut être modifié ou annulé pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 – Âge minimum

Cyclo-Route	12 ans minimum le jour de l'épreuve (accompagné d'un adulte pour les mineurs)
VTT / Gravel	12 ans minimum (accompagné d'un adulte pour les mineurs)

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

Marche / Trail	Tous âges (mineurs accompagnés d'un adulte)
Parcours -20 km	Ouvert aux enfants à partir de 6 ans accompagnés

3.2 – Licences et assurances

Les participants licenciés à la FFCT ou à la FFC bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Les non-licenciés doivent fournir une attestation d'assurance couvrant la pratique du vélo ou de la marche en loisir. L'assurance proposée lors de l'inscription en ligne couvre les participants non-licenciés.

3.3 – État de santé

La participation implique que chaque concurrent est en bonne condition physique et médicale. Un **certificat médical de non-contre-indication** à la pratique du cyclisme ou de la marche en loisir datant de moins d'un an est exigé pour les non-licenciés. Les licenciés FFCT/FFC sont dispensés de ce certificat dans la mesure où leur licence est en cours de validité.

ARTICLE 4 – INSCRIPTIONS ET TARIFS

4.1 – Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes **en ligne** sur la plateforme Weezevent à l'adresse **www.weezevent.com/uxellotoise-2026** jusqu'au **vendredi 07 Août 2026** à 23h59. **Les inscriptions en ligne sont prioritaires** et garantissent votre place. Une inscription sur place est également possible le matin de l'épreuve jusqu'à 08h00, **repas inclus possible**, avec un supplément de **2 €** par rapport au tarif en ligne. Aucune limite de places n'est imposée pour les inscriptions sur place.

4.2 – Tarifs

Catégorie	Sans repas	Avec repas	Sur place
Cyclo / VTT / Gravel – Licencié	10 €	20 €	12 € / 22 € avec repas
Cyclo / VTT / Gravel – Non-licencié	12 €	25 €	14 € / 27 € avec repas
Marche / Trail	6 €	20 €	8 € / 22 € avec repas
Enfant – 12 ans (marche)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

■ Le tarif d'inscription inclut :

- Accès au(x) parcours choisi(s) de sa discipline
- Ravitaillements sur les circuits (eau, fruits, barres énergétiques)
- Trace GPX fournie
- Cadeau du participant (sac, bidon ou goodies selon disponibilité)
- Couverture assurantielle incluse pour les licenciés FFCT/FFC
- Repas convivial en option (+ supplément selon tarif indiqué ci-dessus)

4.3 – Annulation et remboursement

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

Aucun remboursement ne sera effectué après confirmation de l'inscription, sauf annulation de l'épreuve par l'organisateur pour des raisons de force majeure (météo extrême, restrictions sanitaires, décision préfectorale). En cas de blessure médicalement justifiée (certificat médical fourni avant le 31 Juillet 2026), un remboursement partiel (hors frais de gestion Weezevent) pourra être étudié.

ARTICLE 5 – ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE ET RECOMMANDÉ

5.1 – Cyclo-Route, Gravel et VTT

Équipement OBLIGATOIRE :

- **Casque homologué** (obligatoire, refus de départ en cas d'absence)
- Gilet de sécurité jaune ou orange fortement recommandé pour les moins de 18 ans
- Dossard fourni par l'organisation, fixé à l'avant du vélo et visible
- Éclairage avant et arrière (recommandé pour les départs matinaux)
- Téléphone portable chargé avec le numéro de l'organisation enregistré
- Chambre à air de rechange, pompe, multi-outil et matériel de réparation de base
- Bidon d'eau (minimum 500 ml)

5.2 – Marche / Trail

- Chaussures de marche ou de trail adaptées au terrain
- Dossard fourni par l'organisation, fixé à l'avant et visible
- Eau suffisante (minimum 1 litre)
- Vêtements adaptés à la météo
- Téléphone portable chargé
- Couverture de survie recommandée pour les parcours ≥ 10 km

ARTICLE 6 – SÉCURITÉ ET CODE DE LA ROUTE

L'épreuve se déroule sur des **voies ouvertes à la circulation**. Chaque participant est tenu de respecter le Code de la Route en vigueur. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces règles.

Obligations de chaque participant :

- Rouler à droite, en file indienne sur les routes à forte circulation
- Respecter les signalisations routières (stops, feux, priorités)
- Respecter les signaleurs bénévoles et leur obéir
- Ne pas couper les fléchages ni raccourcir les parcours
- Prévenir l'organisation en cas d'abandon (numéro sur le dossard)
- Porter assistance aux personnes en difficulté et alerter les secours
- Interdiction de musique avec casque ou écouteurs (sécurité routière)

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

- Ne pas dépasser la vitesse de 50 km/h en descente sur route ouverte
- Les VTTistes doivent respecter les propriétés privées et les espaces naturels

Tout comportement dangereux pourra entraîner l'exclusion immédiate du participant sans remboursement. L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'arrêter tout ou partie de l'épreuve en cas de conditions météorologiques dangereuses.

ARTICLE 7 – RAVITAILLEMENTS

Cyclo 118 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 116 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 66 km	2 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 30 km	1 ravitaillement sur le parcours + départ/arrivée
VTT 59 km	3 ravitaillements + départ/arrivée
VTT 47 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
VTT 38 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
Gravel 56 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
Gravel 45 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
Marche 15 km	1 ravitaillement sur le parcours + départ/arrivée

Les ravitaillements proposent : eau, boissons énergétiques, fruits frais, barres de céréales, gâteaux salés et sucrés. Un repas chaud (plat, dessert, boisson) est servi à l'arrivée pour les inscrits avec repas. Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet (pas de jets sur la voie publique).

ARTICLE 8 – ABANDON ET COUPURE HORAIRE

Tout participant qui abandonne doit obligatoirement en informer l'organisation en appelant le numéro indiqué sur le dossard. Le dossard doit être retourné à l'organisation. Une voiture balai sera déployée sur les circuits. Les participants n'ayant pas terminé leur parcours dans les délais impartis (heure de fermeture des routes fixée à 17h00) seront invités à rejoindre l'arrivée par les agents de l'organisation.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le **Guidon Vayracois** est couvert par une assurance responsabilité civile organisateur souscrite auprès d'une compagnie agréée. Cette assurance couvre les dommages causés aux tiers dans le cadre de l'organisation de l'épreuve.

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance des risques inhérents à la pratique du cyclisme et de la marche sur route et chemin ouverts à la circulation. L'inscription implique que le participant engage sa propre responsabilité et dispose d'une couverture assurantielle personnelle (licence sportive ou assurance individuelle).

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant en dehors du cadre réglementaire de l'épreuve (hors parcours balisé, après fermeture de l'épreuve, sous influence de substances interdites).

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

ARTICLE 10 – DOPAGE, FAIR-PLAY ET ÉTHIQUE SPORTIVE

L'Uxel'Lotoise est avant tout une randonnée conviviale et festive. L'utilisation de substances dopantes est formellement interdite et soumise aux réglementations FFCT et AFLD. Tout comportement contraire à l'éthique sportive (triche, incivilités, comportement agressif envers les bénévoles ou autres participants) entraînera l'exclusion immédiate.

L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) est **autorisée** sur tous les parcours, dans la catégorie dédiée (dossard de couleur spécifique).

ARTICLE 11 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

■ Éco-responsabilité – Engagements de l'organisation :

- Gobelets réutilisables aux ravitaillements (pas de plastique à usage unique)
- Collecte et tri des déchets sur les postes de ravitaillement
- Balisage retiré dans les 24h suivant l'épreuve
- Compensation carbone partielle via un partenariat avec une association locale

Chaque participant s'engage à ne jeter aucun déchet sur le parcours, à respecter la faune, la flore, les propriétés privées et les espaces naturels traversés. Tout manquement pourra entraîner une exclusion.

ARTICLE 12 – DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

En s'inscrivant à l'épreuve, chaque participant autorise le **Guidon Vayracois** à utiliser les photographies et vidéos le représentant lors de l'événement à des fins de communication non commerciale (site web, réseaux sociaux, presse locale). Cette autorisation peut être révoquée par écrit avant l'épreuve.

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles ne seront pas cédées à des tiers sans consentement explicite.

ARTICLE 13 – RÉCLAMATIONS ET DISPOSITIONS FINALES

Toute réclamation doit être adressée par écrit au directeur de course dans l'heure suivant l'incident, accompagnée d'une caution de **20 €** (restituée si la réclamation est jugée fondée). Le jury de l'épreuve, composé du président et de deux membres désignés, statuera dans les meilleurs délais. Sa décision est sans appel.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité, notamment pour des raisons de sécurité, et d'en informer les participants par voie électronique et sur le site officiel.

ARTICLE 14 – CONTACTS DE L'ORGANISATION

Président :	Gérard Gouygou
Directeur de course :	Guidon Vayracois
Adresse :	28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac

RÈGLEMENT DE L'UXEL'LOTOISE 2026

Guidon Vayracois • 28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac • 09 Août 2026

Téléphone :	06 52 54 09 05
Email :	contact@guidonvayracois.fr
Site web :	www.guidonvayracois.fr
Inscriptions :	www.weezevent.com/uxellotoise-2026
Urgences (SAMU) :	15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 17

Fait à Vayrac, le ____ / ____ / 2026 _____ Signature du Président Gérard Gouygou Président du Guidon Vayracois	Lu et approuvé – Cachet de l'association _____ GUIDON VAYRACOIS Siège social : 28 rue Jean de Vayrac 46110 Vayrac
--	---

Document officiel – Règlement v1.0 – Saison 2026 – Guidon Vayracois